



## Un grand événement pour Shark Alliance

### La coalition est prête à réagir à la publication du plan d'action européen pour la conservation des requins

*Ce plan d'action est crucial pour la fin de la surpêche, la protection des espèces menacées et le renforcement de l'interdiction du finning.*

**Événement :** Shark Alliance animera une séance photo pour marquer la publication du très attendu *plan d'action européen pour la conservation des requins* et analyser ses dispositions.

**Organisateur :** Shark Alliance, une coalition de plus de 60 organisations écologiques, scientifiques et de loisirs se consacrant à l'amélioration de la politique européenne concernant les requins.

**Date :** Jeudi 5 février 2009.

**Horaire :** 13 h 30 – 14 h 30

**Lieu :** Commission européenne, bâtiment Berlaymont, Bruxelles.

#### **Situation :**

Il y a dix ans, face aux inquiétudes sur la forte diminution des populations de requins dans le monde entier, les pays membres des Nations Unies ont adopté un *plan d'action international pour la gestion et la conservation des requins*, et se sont engagés à élaborer des plans de protection des requins dans leurs eaux territoriales. L'année dernière, la Commission européenne a enfin rendu publiques les grandes lignes de son plan d'action pour les requins.

Shark Alliance soutient les objectifs du plan d'action européen concernant la fin de la surpêche des requins et l'amélioration de l'information par une législation plus stricte sur la pêche et de nouvelles initiatives de collecte de données. La coalition s'est assurée que le plan d'action européen final pour les requins comprend des dispositions permettant de prendre en compte les avis scientifiques concernant les quotas de pêche, la protection des espèces menacées, l'application des traités de protection des espèces aux requins et le renforcement de l'interdiction du *finning* au niveau européen – le *finning* est une pratique consistant à prélever les ailerons d'un requin et rejeter sa carcasse à la mer. La Commission dévoilera son plan d'action final le 5 février.

La plupart des requins et des raies de la même famille sont particulièrement vulnérables à la surpêche du fait de leur croissance lente et de leur faible taux de reproduction. Selon L'UICN, près d'un tiers des espèces de sélaciens d'Europe sont menacées d'extinction. L'Europe abrite plusieurs des principaux pays pêcheurs de requins : l'Espagne, le Portugal, le Royaume-Uni et la France. Actuellement, les pêcheries visées par l'UE sont soit déréglementées soit gérées avec des quotas excessifs. La législation de l'UE interdisant le *finning* est une des plus laxistes au monde à cause de ses vides juridiques.

Les représentants des Etats membres de l'UE devraient accepter en avril, sous la présidence de la République tchèque, les conclusions du Conseil concernant le plan d'action pour les requins. Certaines parties de ce plan pourraient faire l'objet de nouveaux règlements.

Contact : xxxxx

Disponibilité pour des entretiens :